

Public Sénat, 14 mars 2021

Covid-19 : l'état d'urgence permanent



« La démocratie sous covid », deuxième épisode de notre série. En moins d'un an le Parlement a examiné six projets de loi d'état d'urgence sanitaire, qui habilite le gouvernement à légiférer par ordonnances. Sorte de blanc-seing accordé à l'exécutif, dont le Sénat a essayé de limiter la portée.